

Pour diffusion immédiate
Montréal

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal

L'audience publique se poursuit le 7 juillet 2026

Québec, le 8 juin 2026 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Marie-Eve Fortin, présidente, et de Mireille Paul, commissaire, annonce le début de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Phase 2 sur le territoire de la ville de Montréal par Hydro-Québec le 7 juillet 2026, à 19 h.

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne ou municipalité, tout organisme ou groupe de s'exprimer verbalement ou à l'écrit sur le projet.

À retenir

- Début de la deuxième partie de l'audience publique le 7 juillet 2026, à 19 h, à l'église catholique Notre-Dame-des-Anges, située au 12325, rue de Serres, à Montréal, aussi en direct sur le site Web.
- Plusieurs façons de transmettre un point de vue sont offertes. Tous les détails sont sur la page Web du dossier.
- La commission remettra son rapport à la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Pascale Déry, au plus tard le 1^{er} octobre 2026. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants.
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment transmettre un point de vue?](#)

[Comment se déroule la deuxième partie?](#)



Source :
Karine Lavoie, conseillère en communication
581 925-0670 | 1 800 463-4732
mur-simon-sicard@bape.gouv.qc.ca